

UFR des Sciences Pharmaceutiques Direction de l'UFR

Bordeaux, le 18 février 2025

146, rue Léo Saignat – case 9 - CS 61292 33076 Bordeaux Cedex

CR APPROUVE

Compte-rendu du conseil d'UFR plénier du 17 février 2025

Absents représentés : E. Badarau, G. Da Costa, V. Desplat, L. Frédéric, T. Richard, P. Tchoreloff, P. Waffo-Teguo.

Absents non représentés : V. Arsouze-Fadat, F. Jeanson, C. Malchere, P. Naty-Daфин, P. Saint-Yrieix.

Le quorum étant atteint (33 présents ou représentés sur 38), le Doyen ouvre la séance à 16h30.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 27 janvier 2025 : approuvé à l'unanimité sous réserve des trois modifications énoncées.

2 – Informations générales :

➤ Résultats élections des représentant.es étudiant.es : 16 élus dont 8 titulaires et 8 suppléants, élus pour deux ans. Les étudiants nouvellement élus se présentent aux membres du Conseil. Le doyen souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Liste des titulaires :

Rassi Nadine, Chtioui Ali, Escoubet Marie, Seurin Florian, Mora Lucie, Dulucq Nicolas, Morillon Lilou, Bouillet Matthieu.

Liste des suppléants :

Radreau Poerava, Merkes Axel, Lemetayer Marine, Corvaisier Keillyan, Tranquille Lisa, Bihi Oussama, Laverze Amélie, Khallef Alexandre.

➤ Informations juridiques et réglementaires : Mme C. Dumartin présente la synthèse des actualités juridiques.

- Hôpital : un ratio d'un nombre minimum de soignants sera établi par décret, par rapport au nombre de patients, et après avis de la HAS, pour une période maximale de 5 ans, et entrera en vigueur en 2027.
- Cancer : prise en charge intégrale de soins définis pour le cancer du sein et forfait pour soins non remboursables.
- Cabinet MESR : M. Franck LOUREIRO est nommé conseiller vie étudiante et outre-mer.
- Etudes de médecine : arrêté ministériel relatif à la possible participation de patients à certains cours de médecine.

➤ Nomination des ambassadrices handicap : Virginie Busignies et Laura Brouard ont été nommées ambassadrices handicap auprès des personnels à compter du 1er janvier 2025, et deviennent membres du réseau de l'université, piloté par la correspondante handicap, aux côtés du chargé de mission handicap, de l'assistante sociale référente handicap et d'une gestionnaire administrative et financière dédiée.

Les missions :

[Tapez ici]

- Renforcer localement les actions de communication engagées par la mission handicap des personnels de l'université
- Favoriser l'accueil et l'orientation des agents en situation de handicap, participer à l'accueil des agents dans la structure et informer des droits et des procédures internes d'accompagnement
- Privilégier le travail pluridisciplinaire en orientant les agents vers les interlocuteurs spécialisés qui ont en charge la gestion du handicap à l'université
- Etre un relais d'information de la correspondante handicap

La formation : formation initiale obligatoire, préalable à la prise de poste.

Les partenariats : le chargé de mission handicap, la correspondante handicap des personnels, l'assistante de service social du personnel référente handicap, les médecins du travail et la psychologue du travail

Les moyens : 10 % maximum du temps de travail, pour les personnels BIATSS. Le temps dédié à la mission d'ambassadrice n'ouvre pas droit à la possibilité de décharge pour les personnels enseignants/enseignants chercheurs.

- Utilisation des canaux de communication de la structure ou du service
- Autorisation à participer de manière active aux manifestations et actions mises en œuvre par la mission handicap
- Mise à disposition, si possible, d'un lieu de rencontre et d'échanges en toute confidentialité
- Adhésion au forum d'échanges du réseau

➤ Nomination des représentants étudiants à la CME du CHU :

La désignation des représentants des étudiants pour siéger au sein de la Commission médicale d'établissement (Collège D) est arrêtée comme suit : Monsieur Thomas RENAUD, représentant des étudiants en pharmacie. La présente décision est applicable à compter du 10 février 2025, pour une durée de deux ans.

Les réunions se tiennent une fois par mois, et traitent de la totalité de la structuration du CHU.

- Le Doyen fait une mise à jour concernant les locaux du bâtiment Pharma 1 : le bureau situé entre celui de la gestionnaire de l'UA Santé et celui de la correspondante du CFA LEEM est désormais disponible pour l'administration. Le secrétariat de l'UFR Pharmacie y est installé.

3 – Aspects pédagogiques

- Modifications passerelles 2025 : le Doyen rappelle la possibilité de postuler à une passerelle vers les études de pharmacie pour intégration en 2^{ème} et 3^{ème} année.

Actuellement, la passerelle est ouverte aux diplômés -master 2 ou titulaire d'un Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie hospitalière ou Deust préparateur/technicien en pharmacie (notes DGESIP du 12/02/2025 en attente d'arrêté). Son ouverture est prévue à bac + 3, pour certaines licences spécifiques ; l'arrêté n'est pas encore paru. L'intérêt est de revenir vers les études de pharmacie et d'augmenter le nombre de candidats pour avoir plus de choix d'étudiants à recruter en pharmacie.

Possibilité de postuler deux fois : MMOP et Passerelles.

- Le Doyen présente le bilan mi-parcours des DEUST, LP et Master.

Mme Isabelle Bestel informe qu'une auto-évaluation de mi-parcours de la certification sera mise en place dans un an. En prévision, l'Université, se prépare pour mettre en place des documents de travail.

Pour 2025, le bilan mi-parcours n'est que pour les mentions et non pour les diplômes. La feuille de route est déjà prête pour remplir ces trois critères : personnalisation, flexibilité des parcours, adossement à la recherche pour une réussite étudiante et une professionnalisation.

Le 26/02, à 16h, seront présentés les attendus du bilan mi-parcours aux directeurs et responsables de mentions uniquement. Entre mars et mai, ils doivent renseigner un tableau qui leur sera communiqué en mars. En juin, les responsables devront faire la synthèse et remonter leurs résultats à l'Université. Mme Isabelle Bestel indique que le tableau à remplir est sur UB cloud. Des prérequis spécifiques à l'Université de

[Tapez ici]

Bordeaux vont être mis en place.

➤ Suspension du DIU SSSM 2024-2025 :

Mme Isabelle Baudrimont, responsable du DIU SSSM, demande la suspension du DIU, pour un an. Cette demande fait suite au comité de pilotage (COFIL) du DIU SSSM du vendredi 14/02/2025. Elle a été annoncée par le Colonel Stéphane Galy, Pharmacien Chef, SSSM, ENSOSP. La décision est motivée par le nombre insuffisant d'inscrits (9 sur 20 inscrits habituels et 11 désistements des stagiaires de 11 SDIS dus à des restrictions budgétaires). Cette diminution drastique du nombre de candidats ne permet plus d'assurer l'équilibre financier de la formation.

Vote : suspension d'un an du DIU SSSM **approuvée à l'unanimité.**

4 – Aspects budgétaires

➤ Commission des finances (COMFI) : J-F. Quignard indique la date limite du 11 avril pour envoyer les propositions de projets.

Le projet doit comporter :

- Une justification pédagogique
- Une proposition financière d'un maximum de 20 000€ ; projet de 40 000€ possible si co-financement de 20 000€.
- Un engagement de réalisation de la dépense avant fin 2025.

Une vigilance accrue est demandée concernant l'installation des équipements « hors-norme ». Un avis technique du service compétent sera à joindre à la demande.

La COMFI se réunira (date à déterminer) pour statuer, en fonction de la disponibilité financière, et classera les projets selon les critères classiques : transversalité, mutualisation, nombre d'étudiant, co-financement...

Enfin, J-F. Quignard présente les projets qui avaient été acceptés en 2024 ; la plupart des demandes étaient destinées aux TP.

➤ Gala Pharmacie : une étudiante présente l'événement :

Description du projet

- Événement incontournable depuis 33 ans
- 600 participants
- Soirée qui rassemble étudiants et professeurs de l'UFR de Pharmacie
- Renforce les liens entre les étudiants
- Participation des étudiants de tout le collège santé

Les actions mises en place : sécurité

- Formation VSS de toute l'équipe par L'ANEPEF
- Formation « Réduction des risques en soirée » proposée par le BVE
- Formation « Sensibilisation et prévention aux violences sexistes et sexuelles »
- Formation « Gestion de bar et Gestes qui sauvent »
- Présence de trusted people tout au long de la soirée
- Stand relais étudiant : Mise à disposition gratuitement de capuchons de verre, ethylotests, préservatifs

Les actions mises en place : écoresponsabilité

- Formation « Accompagnement à l'éco-responsabilité événementielle » par le BVE
- Approvisionnement dans des magasins de récupération et déstockage
- Utilisation de matière recyclables
- Messages de préventions sur la conservation des océans au travers du thème « Galatlantide »
- Réduction et tri des déchets

Le Doyen propose de voter la demande de contribution pour le Gala Pharmacie au prochain conseil de l'UFR, après transmission du devis à l'administration et à l'équipe de direction de l'UFR.

➤ AG ANEPF : demande de contribution pour un congrès de l'ANEPF-ABSEP (association bordelaise des séminaires des étudiants en pharmacie, créée en 2021). Un étudiant présente l'évènement qui rassemble 470 étudiants en santé de toute la France (220 étudiants bordelais et 250 nationaux).

C'est un Congrès décentralisé des TEES (tutorats). Le thème abordé est la « santé de la femme et de l'enfant », et se présente sous forme de tables rondes, ateliers, formations. Le thème doit être interprofessionnel et résonner dans toutes les filières.

Les actions mises en place concernent :

La sécurité : Label Safe ANEPF et Label Eco'Pharma :

- Formation VSS de toute l'équipe par L'ANEPF
- Formation « Réduction des risques en soirée » proposée par le BVE
- Formation « Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles »
- Formation « Gestion de bar et Gestes qui sauvent »
- Stand relais étudiant : Mise à disposition gratuitement de capuchons de verre, ethylotests
- Gourde pas d'écocup

- Label Safe ANEPF
- Garantir environnement sécurisant
- Parcours activités
- Présence de Trusted people durant tout l'évènement
- PAS de déplacements en soirée sans navettes
- Prise en charge de l'hôtel pour les bordelais
- REGULATION alcool en soirée

Autre action sur l'écoresponsabilité :

[Tapez ici]

- Label Eco'Pharma "diamant" (le plus haut)
- 100% repas végétarien
- Repas du samedi midi au RU pris en charge
- Pas de textiles participants
- Textiles Orga Team de seconde main
- Ecussons pas de pins
- Transports en commun (pass TBM)
- Tri et réduction des déchets
- Recyclage des mégots
- Valorisation du train pour les participants

Bilans prévisionnels : 2 budgets ; 1 budget étudiants bordelais et 1 budget étudiants nationaux.

Pour la formation :

DÉPENSES FORMATION (220 BDX + 250 NATIO)			
Détails	Prix devis	ETU BDX	ETU NATIO
CRÉATION ET TECHNIQUE			
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DÉPLACEMENT ET LOGEMENT			
Hôtels (150 BDX Hôtels + 70 BDX chez eux)	22 096,00 €	7 051,91 €	15 044,09 €
PASS TBM (150 BDX + 50 ont déjà + 20 voitures)	1 800,00 €	675,00 €	1 125,00 €
Activités touristiques/découvertes	300,00 €	140,43 €	159,57 €
TOTAL	24 196,00 €	7 867,34 €	16 328,66 €
RESTAURATION			
Repas CROUS	1 989,90 €	931,44 €	1 058,46 €
Courses	3 011,32 €	1 409,55 €	1 601,77 €
Repas partenaires	1 000,00 €	468,09 €	531,91 €
Essence	300,00 €	140,43 €	159,57 €
TOTAL	6 301,22 €	2 949,51 €	3 351,71 €
COMMUNICATION			
Bracelets	411,43 €	192,58 €	218,85 €
Ecussons	750,00 €	351,06 €	398,94 €
Impressions diverses	1 000,00 €	468,09 €	531,91 €
TOTAL	2 161,43 €	1 011,73 €	1 149,70 €
DIVERS			
Matériels divers (rubalise, sacs poubelles...)	300,00 €	140,43 €	159,57 €
Assurance camion	100,00 €	46,81 €	53,19 €
Frais administratifs + bancaires	100,00 €	46,81 €	53,19 €
Agents de sécurité	500,00 €	234,04 €	265,96 €
TOTAL	1 000,00 €	468,09 €	531,91 €
TOTAL	33 658,65 €	12 296,67 €	21 361,98 €

RECETTES FORMATION (220 BDX + 250 NATIO)	
Détails	Prix devis
participation (20€ / personnes) 450 payent	9 000,00 €
collège santé	1 500,00 €
UFR pharmacie	1 000,00 €
Région	1 500,00 €
FSDIE (pour étudiants bordelais)	10 500,00 €
Partenaires locaux	1 658,65 €
Partenaires ANEPF	8 000,00 €
Dons pharmacie	500,00 €
TOTAL	33 658,65 €

Pour le festif :

[Tapez ici]

DÉPENSES EVENT FESTIF (220 BDX + 250 NATIO)			
Détails	Prix devis	ETU BDX	ETU NATIO
CRÉATION ET TECHNIQUE			
Salle évènement	6 000,00 €	2 808,51 €	3 191,49 €
Sécurité et secours	1 961,10 €	917,96 €	1 043,14 €
Son + lumières + SACEM	2 000,00 €	936,17 €	1 063,83 €
Animation / Décoration / matériel	200,00 €	93,62 €	106,38 €
Matériel (borne photo)	593,00 €	277,57 €	315,43 €
TOTAL	10 754,10 €	5 033,83 €	5 720,27 €
DÉPLACEMENT ET LOGEMENT			
Navettes Hotels - Salle évènement	9 270,00 €	4 339,15 €	4 930,85 €
TOTAL	9 270,00 €	4 339,15 €	4 930,85 €
RESTAURATION			
courses diverses	1 000,00 €	468,09 €	531,91 €
restauration vendredi et samedi soir	2 149,28 €	1006,05 €	1 143,23 €
TOTAL	3 149,28 €	1 474,13 €	1 675,15 €
TOTAL	23 173,38 €	10 847,11 €	12 326,27 €

RECETTES EVENT FESTIF (220 BDX + 250 NATIO)	
Détails	Prix devis
participation (16€ / personnes) 450 payent	7 200,00 €
tickets conso	1 000,00 €
UFR pharmacie	500,00 €
Borne photo (partenaire)	593,00 €
FSDIE (15€ / étudiants bordelais)	3 300,00 €
Partenaires locaux	10 580,38 €
TOTAL	23 173,38 €

Bilan dépenses et recettes, que les étudiant.es doivent mettre à jour :

Dépenses	TOUS	BDX	NATIO
Formation	33 658,65 €	12 296,67 €	21 361,98 €
Evènement Festif	23 173,38 €	10 847,11 €	12 326,27 €
TOTAL	56 832,03 €	23 143,78 €	33 688,25 €

Recettes		
Participants	16 200,00 €	17 200,00 €
Ventes diverses	1 000,00 €	
PARTENARIATS		
ANEPF	8 000,00 €	21 332,03 €
Locaux	12 832,03 €	
Dons Pharmacie	500,00 €	
SUBVENTIONS		
UFR Pharmacie	1 500,00 €	18 300,00 €
Collège Santé	1 500,00 €	
Région	1 500,00 €	
FSDIE	13 800,00 €	
TOTAL		56 832,03 €

Les soutiens :

[Tapez ici]



Le Doyen leur indique que la somme disponible, en soutien aux actions étudiantes, ne dépassera pas les 5000€ à l'année.

Océane Martin conseille aux élus étudiants de consulter leurs pairs.

Le Doyen leur indique de faire un budget prévisionnel de demande de contribution pour 2025, en consultation avec les étudiants, y compris ceux qui ne sont pas membre de l'ACEPB.

Le vote est donc suspendu et reporté au prochain conseil d'UFR.

5 – Aspects ressources humaines

➤ Note de gestion 2025-HU : le Doyen propose un conseil restreint fin mars en amont du prochain conseil d'UFR pour donner un avis sur les demandes d'avancement.

A priori, il n'y a pas de demande de PHU cette année.

Partie 1 : Avancement de grade et d'échelon exceptionnel des personnels enseignants et hospitaliers et des personnels enseignants de médecine générale

A. Cadre réglementaire et conditions de promouvabilité

Les avancements sont proposés par la section compétente du Conseil national des universités (CNU) après un avis du conseil de l'unité de formation et de recherche

B. Conditions spécifiques d'avancement

1. Pour les professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH)

2. Pour les maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU) -PH

C. Procédure et calendrier d'avancement de grade : Étapes clés

1. **Du 2 au 24 janvier 2025** : Les établissements soumettent les listes de candidats promouvables par catégorie. Les données doivent être fiables et à jour
2. **25 février 2025 (10h)** : Ouverture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement des candidatures. Les candidats doivent se connecter avec leur NUMEN et un mot de passe initial basé sur leur date de naissance.
3. **20 mars 2025 (16h)** : Fermeture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement des candidatures. Pour toute difficulté, contacter le responsable administratif ou l'adresse fonctionnelle fournie.
4. **24 mars 2025 (10h)** : Ouverture de l'application ELECTRA pour la saisie des avis des conseils d'UFR sur chaque candidature (TRES FAVORABLE, FAVORABLE, DEFAVORABLE, SANS AVIS).
5. **11 avril 2025 (16h)** :
Fermeture de l'application ELECTRA pour la saisie des avis des conseils d'UFR
6. **Avant l'ouverture de la session CNU** : La DGRH informe chaque président de section du CNU du volume de promotions disponibles.

C. Procédure et calendrier d'avancement de grade : Étapes clés

7. **À partir du 22 avril 2025** : Désignation d'un rapporteur par le président de la section pour chaque candidature
8. **Mai 2025** : Injection des contingents définitifs de promotions dans l'application par la DGRH
9. **Du 10 au 20 juin 2025** : Réunions plénières des sections du CNU pour la saisie des propositions de promotion et des avis.
10. **Après la saisine des propositions** : La DGRH vérifie les propositions et arrête le nombre définitif de promus.
11. **Dès validation des propositions** : Les candidats et établissements prennent connaissance des résultats.
12. **Septembre 2025** : Prise des actes d'avancement de grade par les établissements.

Partie 2.I: Recrutement de praticiens hospitaliers universitaires (PHU)

1. Procédure non dématérialisée
2. Conditions d'éligibilité des candidats

A. Procédure et calendrier de recrutement des PHU : Étapes clés

Modalités de candidature

B. Demande et affectation de la PEDR

C. Points de vigilance et Changement de Discipline

1. Point de vigilance sur la PEDR
2. Procédure de changement de discipline: Etapes clés

- | | |
|--|--|
| 1. Jusqu'au 14 mars 2025 : Transmission des demandes par les UFR. | 5. 10-13 juin 2025 (ou 16-20 juin) : Examen des dossiers par le CNU. |
| 2. Jusqu'au 19 mars 2025 : Saisine du CNU par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. | 6. Au plus tard le 27 juin 2025 : Transmission de l'avis du CNU au ministre. |
| 3. Jusqu'au 26 mars 2025 : Désignation du rapporteur par le CNU. | 7. Fin juin 2025 : Décision de changement de discipline par arrêté ministériel. |
| 4. Jusqu'au 2 avril 2025 : Transmission des dossiers au rapporteur. | |

6 – Points étudiant.es :

➤ Prestation ACEPB pour la cérémonie de diplomation DEUST PTP :

- Isabelle Passagne souligne la présence de nombreux bénévoles. Il est rappelé l'importance de cette aide étudiante.
- J-F Quignard en profite pour remercier les étudiants qui ont aidé à la cérémonie de remise des diplômes du DFGSP.

Vote : prise en charge de la prestation hors ligne « étudiants » à hauteur de 750 € **approuvée à l'unanimité**.

➤ Défis « Bouge ta pharma » :

C'est un concours national pour montrer l'attractivité des études et des professions de la pharmacie.

Un des défis (de niveau 2) était de créer un jeu de société autour de la pharmacie.

Bordeaux a gagné un des projets les plus innovants : le « **Qui est-ce ?** » **de la pharmacie**.

Le prix gagné est une production et une distribution du jeu dans les 24 facultés de pharmacie.

Les membres du conseil félicitent chaleureusement les étudiant.es.

7 – Questions diverses :

- J-F Quignard évoque le problème du chauffage trop bas dans les amphithéâtres.
- Il est également abordé la question des marchés négociés au sein desquels les prix sont très élevés. (Ex : Véloce, vol et hôtel)
- Les Olympiades 2025 auront lieu le 10 avril (pôle de vie).

Le doyen clôture la séance à 18h50.



